Programme «Éducation et formation tout au long de la vie» — Appel de propositions 2008 (DG EAC/30/07)

(2007/C 230/05)

1. Objectifs et description

Le présent appel de propositions est basé sur la décision établissant le programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, adopté par le Parlement européen et le Conseil le 15 novembre 2006 (décision n° 1720/2006/CE) [1]. Le programme s'étend sur la période 2007-2013. Les objectifs spécifiques du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie sont énumérés à l'article 1er, paragraphe 3 de la décision.

2. Candidats admissibles

Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie concerne tous les types et niveaux d'enseignement et d'éducation et de formation professionnelles, et il est accessible à toutes les entités énumérées à l'article 4 de la décision:

Les candidats doivent être établis dans l'un des pays suivants [2]:

— les 27 pays de l'Union européenne (à la date du 1er janvier 2007),

— les États membres de l'AELE et de l'EEE: Islande, Liechtenstein, Norvège,

— les pays candidats: Turquie.

3. Budget et durée des projets

Le budget total alloué à cet appel est estimé à 901 millions d'euros.

Le niveau des subventions octroyées, ainsi que la durée des projets varieront en fonction de facteurs comme le type de projet et le nombre de pays participants.

4. Date limite pour la présentation des candidatures

Les principaux délais sont:

Charte universitaire Erasmus	30 novembre 2007
Comenius et Grundtvig: Mobilité	31 janvier 2008
Leonardo da Vinci: Mobilité	8 février 2008
Comenius, Leonardo da Vinci, Gruntvig: Partenariats	15 février 2008
Programme Jean Monnet	15 février 2008
Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig: Projets multilatéraux, Réseaux et Mesures d'accompagnement	29 février 2008
Erasmus: Mobilité	14 mars 2008
Leonardo da Vinci: Projets multilatéraux de transfert d'innovation	14 mars 2008
Programme transversal	31 mars 2008

5. Informations complètes

Le texte intégral de l'appel de propositions, ainsi que les formulaires de candidature et le guide du candidat, peuvent être obtenus à l'adresse internet suivante:

http://ec.europa.eu/llp

Les candidatures doivent obligatoirement respecter les dispositions du texte intégral et être soumises à l'aide des formulaires prévus.

---

[1] JO L 327 du 24.11.2006, p. 45.

[2] Sauf le programme «Jean Monnet» qui est ouvert à tous les établissements d'enseignement dans le monde entier.